Fribourg, Suisse. — 40me année. — N° 219. Le numéro 5 centimes Vendredi 23 septembre 1910

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

On a été quelque peu étonné et même scandalisé, en France, que ce fût un Anglais, sir Ernest Cassel, qui tirât le gouvernement turc du mauvais pas financier où il s'était mis en faisant refuser son futur emprunt à la cote de la Bourse de Paris. Il semblait aux Français que ce prêteur n'eût pas dû être fourni par l'Angleterre, l'un des Etats de l'entente cordiale. Les journaux anglais eux-mêmes *se sont montrés fort mécontents* de l'initiative de sir Ernest Cassel. Mais qu'est-ce que ce personnage ?

Sir Ernest Cassel, créateur de la Banque nationale, à Constantinople, est un homme connu pour vouloir concilier les intérêts anglais et les intérêts allemands dans l'Orient turc, et cette sollicitude lui a conquis une sympathie générale en Allemagne, qu'aura encore augmentée l'offre qu'il vient de faire au grand-vizir Hakki pacha de succéder au consortium français et de se charger de l'emprunt turc. Les hommes d'Etat ottomans ont saisi cette planche de salut et ont accepté un projet d'emprunt fort onéreux pour les finances turques puisqu'il serait conclu à 83,50, tandis que le consortium français traitait à 86.

Sir Ernest Cassel et le gouvernement *turc ne peuvent pas encore* crier victoire, car, à propos d'une affaire analogue, le financier anglais n'avait pu placer que les deux cinquièmes de l'emprunt en Angleterre, et il avait dû s'adresser pour les trois cinquièmes aux établissements de banque français, qui, cette fois, lui refuseront certainement leur concours.

⁂

Une fois de plus, Guillaume II a été l'hôte de l'empereur François-Joseph ; il a tenu à aller en personne féliciter le vénérable souverain à l'occasion du 80me anniversaire de sa naissance. Tous les archiducs et tous les membres de la famille impériale d'Autriche-Hongrie, réunis au château de Schœnbrun, ont reçu l'*empereur* avec la plus grande cordialité et plutôt comme un « ami de la maison » que comme un chef d'Etat. On a remarqué aussi que, le jour de son arrivée, l'empereur allemand a reçu en audience tous les membres du gouvernement austro-hongrois, les ministres communs et plusieurs délégations : on a lu que, *en outre*, il s'est entretenu très longuement avec le comte d'Ærenthal, ministre des affaires étrangères.

L'accueil de la population de Vienne a été tout aussi cordial ; Guillaume II est très aimé dans la capitale autrichienne, et la municipalité viennoise a voulu témoigner son affection pour lui en baptisant de son nom une des plus belles parties du fameux « Ring », cette enceinte de magnifiques avenues ombragées qui est un des plus beaux ornements de Vienne.

On nous écrit qu'il ne faut pas attacher une importance exagérée à cette visite. Quelques journaux, nous écrit-on encore, avaient parlé d'un projet de convention militaire entre la Turquie et la Triplice. On nous affirme aussi que les prétendus dissentiments qui auraient existé entre le gouvernement de Paris et ceux de Budapest *au sujet* de l'échec de l'emprunt hongrois n'ont pas pour cause un malentendu diplomatique ; en faisant échouer l'émission d'un emprunt hongrois, le gouvernement français aurait voulu manifester l'irritation que produisent en France les continuelles vexations que subissent les sociétés industrielles et les financiers *français* en Autriche-Hongrie ; c'est donc une question d'ordre purement économique qui aurait dicté le refus du gouvernement français.

Ces renseignements sont contredits sur le premier point par les Turcs eux-mêmes qui ne cachent pas leur *rapprochement de la Triplice*, avec ou sans convention militaire. Quant au mauvais accueil que la France a fait à la demande d'un emprunt hongrois, on ne nous fera pas croire qu'il ait pour seule cause le mouvement d'humeur ressenti par le gouvernement français à la nouvelle des tracasseries dont l'Autriche-Hongrie use à l'égard d'une *Compagnie* française d'exploitation du pétrole sur le territoire de la Monarchie. Le gouvernement français a agi par la considération essentielle de ne pas engager l'épargne du pays dans la voie fâcheuse de favoriser les armements d'un Etat de la Triplice et de ne pas travailler ainsi indirectement pour le roi de Prusse.

⁂

Guillaume II se sera probablement entretenu avec le comte d'Ærenthal de la nouvelle orientation de la Turquie vers l'Allemagne et l'Autriche. *Il aura certainement entamé le sujet* du renouvellement de la Triplice. On sait que le ministre autrichien se rendra vers la *fin de septembre en Italie* et qu'il remettra au roi une lettre autographe de son souverain, où il sera question de l'alliance entre les trois nations. Si l'Italie branle au manche, l'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche est solide comme le roc ; elle ne fait que se raffermir avec les années ; la presse d'Allemagne et d'Autriche est absolument unanime à ce sujet : les relations austro-allemandes n'ont jamais été plus cordiales et plus confiantes.

⁂

La grossière injure du syndic de Rome Nathan au Souverain Pontife a principalement consisté à dire que « l'infaillibilité papale est l'inverse de la révélation biblique : le Fils de Dieu s'est fait homme ; dans la Papauté, c'est le fils de l'homme qui s'est fait Dieu. » Nathan a ajouté que l'infaillibilité pousse le Pape à boycotter les légitimes aspirations humaines, les conquêtes de la science, etc.

Les catholiques italiens préparent de grandes manifestations contre les *impudences oratoires du franc-maçon* Nathan.

⁂

S'il n'y avait pas eu les aéroplanes aux dernières manœuvres françaises pour détourner l'attention de l'opinion, ces manœuvres auraient fait découvrir des lacunes considérables. Nous avons déjà parlé du manque de liaison qu'on y avait observé ; ce *défaut fut tel qu'on vit*, un jour de combat, un vide de 1500 mètres entre deux brigades. On signale aussi que cinq ou six régiments, avec leur groupe d'artillerie, furent envoyés dans un ravin sans issue, et que l'un des généraux s'avança seul avec son état-major et ne fut qu'à vingt-cinq *mètres d'une compagnie ennemie*, qui l'aurait fait prisonnier.

Ce général est le politicien Picquart, qui fut porté aux honneurs militaires par les dreyfusistes. Les manœuvres de Picardie ont été son Waterloo. Il y a montré une telle impéritie qu'on lui donnera un poste moins dangereux pour la patrie. On en fera un gouverneur militaire de Paris.

Les écrivains militaires, récapitulant toutes les fautes commises au cours des manœuvres récentes, disent qu'il y a un *défaut* d'instruction professionnelle dans l'armée française ; que la période de service, réduite à son minimum de deux ans, est très mal employée, que les permissions y sont trop longues et trop fréquentes, et que, surtout, on y a un programme d'à-côté qui nuit au programme essentiel. « On fait de tout, aujourd'hui, à la caserne, dit le *Temps* : de la mutualité, de l'économie sociale ; on y enseigne la vie des abeilles, la pousse des champignons, la greffe des arbres fruitiers ; des professeurs civils vont y donner des leçons de morale politique et civique ; en un mot, on veut faire du soldat un citoyen, tandis qu'on devrait s'appliquer à faire du citoyen un soldat. »

On fait asseoir le soldat français sur les bancs d'une école, au lieu de le *faire marcher et évoluer sur le terrain*. Ah ! si Napoléon Ier voyait cela ! lui qui disait que le secret de la guerre est dans les jambes, et qu'il faut apprendre au soldat à faire 10 lieues par jour et à combattre ensuite !

⁂

Une dépêche annonce la mort du régent de l'empire de Perse Azed El Moulk.

Azed El Moulk qui, à la suite de la révolution persane, en juillet 1909, a été nommé régent pendant la minorité du jeune schah, un enfant de douze ans, était l'une des personnalités les plus populaires et les plus respectées de l'empire. Quoique dévoué à la dynastie, il était entièrement gagné à l'idée du régime constitutionnel. Chef *de la tribu de Kadjars, d'où est sortie* la dynastie actuelle, il pouvait, par son autorité seule, arrêter tout mouvement *réactionnaire*. Aussi, *ce fut* un acte de sagesse du parti révolutionnaire de placer Azed El Moulk à la tête du gouvernement. Le régent n'avait que soixante-six ans. Sa disparition risque d'être le signal de quelque contre-révolution.

Gouvernements parlementaires

Le parlementarisme a des détracteurs *violents et des admirateurs passionnés*. Mais, comme il arrive souvent, on ne s'est guère soucié d'éclaircir les notions autour desquelles on se battait. Rien n'est moins précis et défini qu'un gouvernement parlementaire. Aucun juriste suisse, par exemple, ne s'est donné la peine de rechercher si la Suisse et ses cantons vivent sous le régime parlementaire. La question a été posée, cependant, par un professeur anglais, M. Dicey, qui lui a donné une *solution, selon nous, erronée*. (Dicey. — *Introduction à l'étude du droit constitutionnel.*)

Il nous semble intéressant de la reprendre en sous-œuvre et de nous demander ce qui caractérise un gouvernement parlementaire, ce qui le distingue nettement d'un gouvernement non parlementaire.

Le type et le modèle du gouvernement parlementaire est le gouvernement *anglais. C'est lui qu'ont imité presque tous les pays d'Europe*. Mais qu'est-ce qui permet de dire que l'Angleterre possède un gouvernement parlementaire ?

Est-ce l'existence d'un Parlement ? La réponse est naturelle ; elle est fausse cependant. Beaucoup de pays, parmi lesquels l'Allemagne et les Etats-Unis, ont un Parlement sans avoir un gouvernement parlementaire ; l'existence d'un parlement élu caractérise le régime représentatif. *Quant au régime parlementaire, il se* caractérise par une certaine forme d'exécutif, de gouvernement dans son sens étroit.

M. Dicey définit le régime parlementaire de la façon suivante : « C'est la forme du gouvernement représentatif sous laquelle la législature, ou s'il y a lieu, la portion élective de la législature nomme et révoque l'Exécutif, *qui, dans ces conditions, est en* général choisi parmi les membres du corps législatif. » Cette nomination peut être indirecte ; c'est le cas en France, en Angleterre et dans la plupart des monarchies constitutionnelles ; la révocation peut être tacite et ne pas figurer dans les textes constitutionnels. Cela n'a pas d'importance ; les règles du gouvernement parlementaire sont toutes coutumières.

Bref, un exécutif parlementaire se caractérise par sa dépendance vis-à-vis du Parlement qui l'a élu et qui peut le révoquer.

Si nous nous en tenons à cette définition, il nous paraît impossible de prétendre que la Suisse possède un régime parlementaire.

Le Conseil fédéral, il est vrai, est élu par l'Assemblée fédérale. Mais, aussitôt élu, *il est*, vis-à-vis d'elle, dans une indépendance absolue. Il est nommé pour une période fixe ; pendant cette période, il ne peut être révoqué ni par l'Assemblée ni par aucun pouvoir. Il ne tient pas ses pouvoirs du Parlement. Celui-ci n'est qu'un corps électoral institué pour une élection précise. Mais il ne délè*gue pas ses pouvoirs ; les pouvoirs du* Conseil fédéral sont autonomes. Une délégation est toujours révocable ; or, celle-ci ne l'est pas.

L'Assemblée ne délègue pas plus ses pouvoirs au Conseil fédéral qu'elle ne les délègue au Tribunal fédéral. Dans les deux cas, elle fonctionne comme un corps électoral, organisé par la Constitution pour désigner des autorités constitutionnelles secondaires, mais autonomes ; les pouvoirs émanent directement du souverain, au même titre que ceux du Parlement lui-même. *Il est donc faux que le* Conseil fédéral n'ait pas, comme le président américain, une autorité élective propre qui puisse l'emporter sur l'autorité de la législature et même la contredire.

Dicey lui-même, d'ailleurs, reconnaît des différences entre le système suisse et le type ordinaire du gouvernement *de cabinet. Ce dernier* exclut complètement la possibilité d'un conflit entre le pouvoir législatif et l'exécutif ; lorsqu'ils ne sont plus d'accord, le cabinet est obligé de se retirer.

En Suisse, au contraire, un conflit entre les deux organismes est la chose la plus concevable du monde. M. Di*cey, constatant qu'il* ne s'est jamais produit, l'explique par des vues fort ingénieuses sur notre esprit public et sur le caractère de notre démocratie.

Nous aurons l'occasion d'y revenir une autre fois.

Le système suisse, s'il n'évite pas des tiraillements entre les pouvoirs, exclut, en tout cas, l'instabilité de l'Exécutif. M. Dicey le constate et remarque avec admiration que certains conseillers fédéraux ont conservé leur siège jusqu'à seize années consécutives.

Il ne paraît pas se douter qu'il reste bien en-dessous de la vérité.

Notre gouvernement n'a donc ni les mêmes défauts, ni les mêmes avantages qu'un gouvernement par*lementaire* ; l'assimilation de Dicey est erronée.

Lui-même en a eu l'intuition : « Les hommes d'Etat qui, en 1848, travaillèrent à construire la Confédération suisse ont, semble-t-il, réussi à atteindre un but qui, par deux fois au moins, a trompé l'habileté des hommes d'Etat français. » *Il veut* parler de la constitution d'un exécutif semi-parlementaire, qui combinerait les avantages des deux systèmes, sans *en avoir les défauts. Nous tombons* d'accord *que notre exécutif est semi*-parlementaire ; mais certains auteurs rejettent cette distinction. S'il faut choisir, nous dirons qu'il est non parlementaire. Le fait de l'élection par le Parlement n'est pas essentiel, puisqu'on ne le trouve ni en Angleterre, *ni* en France, *ni* dans aucun des pays purement parlementaires. C'est *le droit de révocation*, au moins indirecte, du Parlement qui caractérise le parlementarisme et qui réalise complètement la sujétion du pouvoir exécutif vis-à-vis du législatif. Ce droit de révocation fait défaut en Suisse, et nous devons à cette circonstance la plus grande partie de notre bonheur politique.

Nous terminerons en citant la comparaison que fait Dicey, entre la Suisse et les Etats-Unis : « Le fédéralisme américain, *dit-il*, est fort là où le fédéralisme suisse est faible ; là où le fédéralisme américain est faible, le fédéralisme suisse est fort. » Le Sénat et la Cour suprême sont, selon lui, très supérieurs comme organisation et comme fonctionnement au Conseil des Etats et au Tribunal fédéral. A l'opposé, l'organisation du pouvoir *exécutif est beaucoup meilleure* en Suisse : « Le Conseil fédéral, dit-il, constitue un Exécutif aussi bon qu'il soit au monde. »

Il est agréable d'entendre des compliments, même lorsqu'ils sont excessifs. Celui-ci nous vient d'une autorité incontestée dans la science du droit public. M.

Autour de M. Rinaldo Simen

On nous écrit du Tessin :

Pendant que j'écris ces lignes, la dépouille mortelle de M. Rinaldo Simen, député au Conseil des Etats et au Grand Conseil tessinois, membre de la direction du cinquième arrondissement des Chemins de fer fédéraux, descend dans la paix du tombeau.

La *Liberté* d'hier, qui vient de nous parvenir, consacre un article magistral à cet homme qui, pendant plus d'un quart de siècle, joua un très grand rôle dans l'histoire politique de notre canton.

Votre collaborateur, en racontant dans ses grandes lignes les honteux exploits de la révolution tessinoise de 1890, a bien mis en lumière la personnalité de M. Simen : car enfin, *cette révolution* a été son œuvre, à lui. Si M. Simen n'est pas descendu parmi la populace devant le palais du gouvernement avec une plume rouge au chapeau et le *wetterli* à la main, *il ne demeure pas moins vrai* qu'il a été le chef intellectuel qui prépara à la longue les esprits par ses fameux articles dans le *Dovere* et qui organisa « le plus grand forfait politique de la *Confédération moderne* », comme votre collaborateur appelle bien justement le lâche guet-apens du 11 septembre 1890. Il en a été l'auteur ; il en est le premier responsable et par le fait même, *le cadavre du conseiller* d'Etat Louis Rossi pèse sur sa mémoire.

Et c'est lui encore qui profita le *premier du fait accompli. Qui est-ce qui* prit la présidence du gouvernement provisoire et y resta sous la protection des baïonnettes bernoises, avec la connivence du fameux colonel Künzli, que les conservateurs *tessinois ne pourront jamais* oublier, non plus que les injustices évi*dentes commises* à leur égard par le gouvernement fédéral d'alors ?

Parce sepulto, oui. Mais M. Simen a été un homme public et comme tel il relève du jugement de l'histoire.

Après 1893, M. Simen mécontenta fortement une bonne partie des radicaux tessinois, si bien que, dit l'*Ostschweiz*, jamais personne n'a éprouvé davantage l'ingratitude de son parti. Il avait changé de tactique et s'était orienté vers la *modération ; il avait mis beaucoup d'eau* dans son vin politique. Dans sa proclamation du 28 février 1893, il écrivait : « Sur le terrain religieux, le Conseil d'Etat considère comme son devoir d'assurer à la foi ancestrale de notre peuple tout le respect qui lui est dû... »

Le révolutionnaire avait-il donc perdu ses griffes ? Pas le moins du monde ! Il révélait seulement un autre aspect de son tempérament : un opportunisme d'une adresse consommée.

M. Simen connaissait bien le peuple tessinois et son profond sentiment religieux ; il savait que la politique révolutionnaire était inapplicable au gouvernement de ce peuple. Il fallait changer et il le fit avec la même facilité qu'une mondaine change de toilette.

Mais conclure de ce changement qu'il avait modifié son programme, ce serait s'illusionner grandement [1]. M. Simen est toujours resté le radical *d'autrefois* ; dans un autre milieu il n'aurait certainement pas revêtu la toison de l'agneau. Au Tessin, il a été obligé de le faire, car lorsqu'il a voulu sortir les griffes et essayer de faire de l'anticléricalisme, il reçut des douches de nature à lui faire perdre toute envie de se mettre sérieusement à manger du prêtre. Il suffit de rappeler la défaite du 3 mars 1895 et celle du 1er février 1903.

On a dit aussi que M. Simen fut accueillant pour l'opposition. Je ne sais quelle part de vérité il y a dans cette assertion. Fût-elle vraie, que M. Simen n'aurait fait que ce qu'il devait faire. Quoi ! faudra-t-il donc être reconnaissant à M. Simen de ce qu'il n'a pas persécuté l'Eglise au Tessin, comme les Combes et les Briand en France ?

Après 1893, la presse conservatrice tessinoise devint de plus en plus bien*veillante à l'égard du père de la révolu*tion de 1890. Nous croyons qu'elle est allée un peu trop loin, de sorte qu'il nous semble bien que les *Neue Zürcher Nachrichten* ont quelque raison de dire que « dans les derniers temps, M. Simen était plus défendu par les conservateurs que par son propre parti ».

N'oublions pas les faits douloureux inscrits dans notre histoire cantonale, faits dans lesquels M. Simen eut le premier rôle, et ne jetons pas la confusion dans l'esprit du peuple conservateur en accordant des éloge exagérés à un homme qui a exécré tout ce que ce peuple aime et vénère.

M. Simen a été homme d'Etat, cela est incontestable, car il a su tenir longtemps les rênes du pouvoir malgré de grandes difficultés. Mais son nom passera à la postérité surtout comme celui d'un chef de parti et d'un conducteur de révolution. T.

⁂

On nous écrit de Lugano :

Les journaux d'hier ont annoncé, à la dernière heure, que les *funérailles de* M. Simen seront purement civiles. Le dernier mot a été dit par les parents, car le testament est muet sur ce point.

Pendant sa courte résidence à Lucerne, M. Simen aurait exprimé à son fils aîné le désir qu'il n'y eût à ses obsèques aucune pompe religieuse, mais un seul prêtre.

Lorsqu'il se remaria, les cérémonies terminées, M. Simen, s'adressant au prêtre qui avait fait l'union, lui dit que celui qui venait de le marier religieuse*ment l'accompagnerait au cimetière.*

A l'occasion de la dernière visite pastorale, à Minusio, M. Simen assista avec les autorités civiles et religieuses au banquet. Avant de partir, Mgr Peri Morosini lui fit visite à Roccabella. B.

⁂

Le *Popolo e Libertà* dit que c'est certainement contre la volonté du défunt que ses funérailles se font sans prêtre et sans prières. M. Simen avait procuré des obsèques religieuses à sa mère et à ses deux épouses. Le *Popolo e Libertà* déclare qu'on se trouve en face d'une confiscation des dépouilles de M. Simen par son parti, *qui n'a pas voulu de funé*railles religieuses, parce qu'elles auraient été la condamnation du caractère anti-religieux du parti radical.

Le *Popolo e Libertà* écrit au sujet de l'article que *la Liberté a consacré à* M. Simen :

« La mort de Rinaldo Simen donne à la *Liberté* l'occasion d'écrire toute une page d'histoire vraie et émouvante sur *la révolution de 1890. C'est une page de* vie vécue qu'on ne pouvait pas ne pas évoquer, devant le cercueil de Simen. »

Locarno, 22 septembre.

Les funérailles de M. Rinaldo Simen ont eu lieu cet après-midi, à 3 h. 30. La cérémonie a duré jusqu'à 5 h. 30. Le cortège funèbre comptait plus de 3000 personnes, parmi lesquelles de nombreux représentants de la magistrature cantonale et fédérale, les délégations des C. F. F., du département des postes et télégraphes et toutes les sociétés de gymnastique du canton du Tessin.

Des discours ont été prononcés par MM. Gabuzzi au nom du gouvernement tessinois ; von Arx, député au Conseil des Etats, au nom des autorités fédérales ; Maggini, pour le comité radical du canton du Tessin ; Colombi, Vigezzi, le ministre Pioda, et enfin par M. Gambazzi, *au nom des sociétés de gymnas*tique.

Nouvelles religieuses

Les obsèques du P. Ollivier

Les obsèques du P. Ollivier, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, maître en sacrée théologie, ont été célébrées hier jeudi, à la chapelle du couvent des Dominicains, à Levallois-Perret, à Paris.

Le deuil était conduit par MM. le capi-

[1] L'*Indépendant* de mardi dit que M. Simen « modifia sa méthode, mais non ses principes ». *Réd.*

taine Ollivier et Laurent Désandré, ses oveux.

La messe a été dite par le P. Séjourné, ancien prieur des Dominicains.

L'absoute a été donnée par Mgr Altmayer, archevêque de Sion.

Mgr Marbeau, évêque de Meaux, assistait à la cérémonie, ainsi que MM. le général Libermann, le prince Stourdza, les Pères Boulanger, Feuillette, Montpeur, Riou, Adam, Dupont, etc.

Le corps a été transporté ensuite à la gare Montparnasse pour être dirigé sur Saint-Malo, où un second service sera célébré dans la cathédrale et où aura lieu l'inhumation.

La persécution en France

Les poursuites contre les Rédemptoristes

M. Drioux, juge d'instruction à Paris, a signé l'ordonnance de renvoi de trente-trois religieux ayant appartenu à l'Ordre des Rédemptoristes et que la prévention accuse d'avoir reconstitué la congrégation non autorisée.

Les Rédemptoristes se livrant à la prédication, ne vivaient pas en communauté, mais ils auraient repris les centres de réunion qu'ils avaient créés en France. L'institution divisée en deux provinces : celle de Paris, dont le siège est à Mouscron (Belgique) et que dirige le Père Castelin, et celle de Lyon, dont le siège est à Attert (Luxembourg), dirigée par le Père Mansuy, aurait, d'après le réquisitoire de M. le substitut Mornet et l'instruction de M. Drioux, continué le cours des prédications et repris tous ses centres de réunion. Des perquisitions opérées à Paris, Lyon, Bordeaux, Poitiers, Lille, Montreuil-sur-Mer, Argentan, Dunkerque, Melle, Fontenay-le-Comte, Niort, Tarbes, Montauban, Le Puy, Saint-Etienne, Gannat, Boulogne, Nancy, Contamine-sur-Arve, Valence, Châteauroux, auraient prouvé, par les enquêtes sur place et par les documents trouvés dans ces succursales de la congrégation, que l'Œuvre avait repris toute son activité.

La congrégation maçonnique, dont les *réunions sont secrètes, n'a pas été étrangère* à ce regain de persécution.

La marine française

La commission du budget à Paris a siégé pour examiner le budget de la marine.

Plusieurs commissaires ont proposé, dans un but d'économie, de réduire assez sensiblement les armements navals permanents.

La commission a fini par ratifier la proposition de l'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la marine.

Ainsi, pendant l'année 1911, tous les navires cuirassés ayant une réelle valeur *militaire, seront constamment armés* d'effectifs complets et prêts à entrer en campagne. Les principaux cuirassés continueront à former deux escadres nord et sud.

Deux exécutions capitales

Le président de la République française vient de rejeter le recours en grâce de Séraphin Vançon, condamné à mort le 10 juin dernier par la cour d'assises des Vosges.

Vançon, qui depuis sa sortie de l'école ne vivait que d'escroqueries et de vols, avait attiré dans un guet-apens un riche marchand de bestiaux, M. Gavoille, qu'il savait être toujours porteur de sommes importantes. Il l'avait tué de trois coups de hache et lui avait volé un portefeuille contenant quatre mille francs. M. Deibler et ses aides ont quitté Paris mercredi soir pour Remiremont, où Vançon a dû être exécuté ce matin vendredi.

De Remiremont, l'exécuteur des hautes œuvres se rendra à Saint-Dié, le chef de l'Etat français ayant également rejeté le recours en grâce de Joseph Pierre, condamné à mort le 8 juin 1910 par la cour d'assises des Vosges. Joseph Pierre qui sera exécuté demain samedi avait, en juin 1909, assassiné sa mère, une pauvre vieille de quatre-vingt-deux ans, pour lui voler une somme de 540 fr. qu'elle avait péniblement amassée.

Le chat à neuf queues

On a beaucoup parlé, en France, ces derniers temps, de l'établissement du fouet qui serait appliqué pour les crimes et délits commis par les apaches.

M. Barthou, ministre de la justice, ne croit pas qu'il soit possible à l'heure actuelle d'introduire dans la législation française cette pratique usitée en Angleterre et au Danemark. En principe, le ministre de la justice n'y serait peut-être pas opposé, *mais il lui paraît difficile* de recourir, pour le moment, à ces moyens.

La question sera cependant discutée par le Parlement, un député ayant annoncé son intention de proposer l'établissement de la peine du fouet.

En attendant, M. Barthou fait préparer divers projets de loi qui seront soumis à la rentrée au Parlement et qui ont pour objet de réprimer les attentats contre les personnes, et qui atteindront tout spécialement les individus qu'on qualifie du nom un peu vague d' « apaches ».

D'autre part, on fixerait un minimum de peine plus élevé, de telle sorte que les coupables ne soient plus frappés seulement de peines excessivement minimes, ce qui est actuellement souvent le cas ; ensuite, on réduirait le nombre de cas où les condamnés, en se soumettant à l'encellulement, peuvent bénéficier de la libération conditionnelle.

Enfin, d'autres remaniements sont préparés pour mettre le châtiment plus en rapport avec la peine prononcée et la gravité de l'attentat commis.

Au congrès de Magdebourg

M. Bebel a rapporté sur la question du vote du budget par les socialistes badois. Ses efforts ont tendu à la conciliation.

« Vous avez fait preuve, a-t-il dit, aux Badois, de trop de mollesse. L'attitude des Etats du Sud dans les questions militaires et maritimes, l'amertume et le ressentiment du peuple qui en sont résultés eussent dû vous éclairer. J'ai l'impression, ajoute l'orateur avec tristesse, que certains chefs socialistes ne comprennent plus ce que les classes souffrent. »

L'ensemble d'une résolution de blâme a été adopté par 289 voix contre 80. M. Bebel espérait qu'on s'en tiendrait là. Mais un orateur réformiste, M. Franck, dans sa déclaration, avait dit qu'on ne pouvait prévoir ce que les socialistes de l'Allemagne du sud feraient au sujet du vote du budget dans les années qui vont venir. Aussi la majorité présenta-t-elle une motion tendant à ajouter à la résolution votée la déclaration disant que, si ceux qui votent le budget se mettaient en contradiction avec cette résolution, les conditions du paragraphe 23 du statut d'organisation qui prévoit l'exclusion du parti, seraient acquises. La minorité demanda l'ajournement. Celui-ci fut repoussé. La minorité quitta alors la salle au milieu d'un mouvement général.

On vota. Par 228 voix contre 64, l'amendement fut adopté.

Ainsi, la séparation est nettement marquée entre la majorité et la minorité. Quelles en seront les conséquences et que vont faire les députés badois en particulier ?

Sur les bancs de la majorité, il y a des vides. M. Bebel a dû quitter Magdebourg avant le dépôt de la motion de la majorité et plus d'un est d'avis que, si le chef écouté du parti avait été présent, la majorité n'eût pas aggravé à ce point la situation.

Le discours de Guillaume II

A propos du discours prononcé à Vienne mercredi par l'empereur d'Allemagne, la *Nouvelle Presse libre* de Vienne écrit :

« L'empereur Guillaume, dans sa réponse au bourgmestre, a prononcé un discours enthousiaste, plein de sympathie pour notre pays, de fidélité cordiale pour notre monarchie, d'amitié et de respect pour notre empereur. »

Le *Vaterland* de Vienne (catholique) dit :

« Le discours de mercredi a montré d'une manière éclatante des sentiments profonds d'amitié et de respect pour notre *monarque et a fait ressortir à nouveau* l'amitié des deux nations. »

La *Zeit* dit que la journée de mercredi a noué un lien qui est assez fort pour assurer la paix de l'Europe.

La municipalité de Vienne a décidé de perpétuer le moment historique où l'empereur Guillaume II prononça son discours à l'Hôtel-de-Ville. Elle a chargé des artistes de graver des plaquettes commémoratives.

Incident hollando-allemand

On fait grand bruit dans les milieux maritimes belges de *l'incident qui s'est* produit en rade de Flessingue, sur l'Escaut, où le gouvernement hollandais a fait saisir le steamer *Minerva*, de la compagnie allemande *Neptun*. Il y a quelques mois, un autre steamer de la même société, l'*Astarté*, avait causé des avaries à un bateau-pilote de Flessingue, et c'est en réparation des avaries commises au bateau-pilote hollandais que le *Minerva* a été saisi et mis à la chaîne.

On estime en Belgique que cet incident porte atteinte au principe de la liberté de l'Escaut, les différents traités plaçant Anvers dans la situation d'un port de *mer lui assurant des communications* directes et libres avec la mer. Or le gouvernement hollandais en saisissant des navires à l'entrée ou à la sortie de l'Escaut, va à l'encontre de l'esprit des traités. Le gouvernement belge se trouve ainsi intéressé à l'affaire, car si ces pratiques étaient tolérées, le commerce maritime belge pourrait s'en trouver sérieusement atteint.

La compagnie allemande se propose de demander directement réparation du préjudice qui lui a été causé, mais les cabinets de Berlin et de Bruxelles ont pris contact à ce sujet, afin de rechercher les *meilleurs moyens de sauvegarder* le principe de la liberté de l'Escaut, qui est essentiel pour la sécurité et la prospérité du port d'Anvers.

En attendant, le steamer *Minerva* a été libéré sous caution de 25,000 francs.

Lock-out en Allemagne

L'Union des industriels de la branche métallurgique en Allemagne a décidé, *dans une séance de comité qui a eu lieu hier* jeudi, de décréter le lock-out à partir du 8 octobre, sur le 69 % de ses ouvriers. Cette mesure s'étendra donc à près de *420,000 ouvriers. Elle est destinée à em*pêcher les ouvriers métallurgistes de soutenir les ouvriers des chantiers maritimes qui sont toujours en grève.

Grève de tramways

La Direction des tramways de Mulhouse ayant déclaré au bourgmestre qui fonctionnait en qualité d'arbitre, que les revendications exagérées des ouvriers étaient inacceptables, les employés des tramways dans une assemblée de 122 personnes, assemblée qui a eu lieu mercredi soir, a décidé à l'unanimité de cesser immédiatement le travail. Depuis hier jeudi, aucun tramway ne marche.

L'Italie et la Triplice

On mande de Vienne au *Mattino* de Naples que, dans la lettre autographe de l'empereur François-Joseph au roi d'Italie qui sera remise à ce dernier par le comte d'Ehrenthal, lors de sa prochaine visite à Racconigi, il sera question du renouvellement de la Triple Alliance.

Ce renouvellement n'aurait lieu que sous certaines conditions exigées par l'Italie, conditions qui auraient pour but de sauvegarder ses intérêts dans les Balkans. Toujours d'après le *Mattino*, le nouveau traité, s'il est conclu, relâcherait sensiblement les liens entre l'Italie et *les puissances centrales.*

Note comminatoire

On mande de Constantinople au *Berliner Tageblatt* que le gouvernement russe, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Turquie à Saint-Pétersbourg, a présenté une note au gouvernement ottoman.

Il est dit dans cette note que les fortifications élevées récemment à l'entrée du Bosphore, la visite projetée de la flotte turque dans la mer Noire, la voie ferrée Sansoun-Sivas constituent des faits graves et susceptibles de compromettre les bons rapports existants entre les deux pays. On dit encore que ces faits, s'ajoutant aux déclarations sans cesse réitérées dans les milieux autorisés au sujet d'un rapprochement entre la Turquie et la Triplice pourraient être interprétés dans le sens de manifestations hostiles

« La Turquie, ajoute la note, pourrait être encouragée par une amie secrète à poursuivre l'exécution de plans sur lesquels on s'est déjà entendu d'une manière définitive. »

En réponse à cette note, l'ambassadeur ottoman à Saint-Pétersbourg a informé le gouvernement russe que la Turquie est animée des dispositions les plus pacifiques, qu'elle veut par-dessus tout garder la sincère amitié de la Russie.

Patriarcat de Constantinople

Les mesures de police, prises autour du siège du patriarcat grec, sont rapportées, mais toutes démarches du patriarche et la requête des détenus eux-mêmes au nombre de vingt pour obtenir leur libération sous caution restent infructueuses. Renvoyés par la cour martiale incompétente pour être jugés par les tribunaux civils, les détenus sont incarcérés avec les prisonniers de droit commun dans des locaux infects. Ces procédés soulèvent l'indignation générale et doivent être invoqués contre la suppression des capitulations et l'application aux Européens du régime pénitentiaire turc.

Crise ministérielle au Cap

Le ministère sud-africain accepte de rester en fonction à l'exception de M. Hulp, ministre des finances, qui refuse un portefeuille, à moins qu'il ne change de décision ou qu'on ne puisse trouver un remplaçant autre que Merriman, qui ne veut pas accepter un portefeuille avec le général Botha.

Ce dernier devrait démissionner. M. Merriman serait prié alors de former le ministère.

Japon et Etats-Unis

Un télégramme de Tokio au *New-York Herald* dit que l'intention annoncée du gouvernement des Etats-Unis de fortifier le canal de Panama est vivement commentée au Japon. Les fonctionnaires japonais déclarent qu'il serait dangereux de permettre que cette voie interocéanique fût exclusivement fortifiée par les Etats-Unis et prétendent que le principe de la neutralité doit lui être appliqué.

Le conseiller Nishi aurait été désigné par le ministre des affaires étrangères du Japon pour étudier cette question internationale.

Nouvelles diverses

Hier jeudi après-midi, l'empereur Guillaume a assisté à Sigmaringen (principauté de Hohenzollern) à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du prince Léopold.

— Hier jeudi, s'est ouvert à Saint-Pétersbourg, le 6me congrès international de gynécologie, auquel assisteront plus de 200 savants et médecins étrangers.

— Les souverains russes ont décidé de prolonger leur séjour à Friedberg jusqu'à la fin du mois d'octobre, la cure suivie par l'impératrice ne pouvant être terminée auparavant.

— Les bruits de crise ministérielle s'accentuent à Constantinople par suite des divergences de vue qui se sont produites entre Hakki pacha et Djavid pacha au sujet de l'emprunt.

Echos de partout

GUILLAUME II ET SON MAITRE D'HOTEL

Guillaume II aime beaucoup la carpe cuite dans la bière, et, à ce propos, il y a eu dernièrement à la Cour un incident curieux.

A un dîner, non de gala, auquel cependant prenaient part un grand nombre d'invités, on servit des carpes à la bière. L'empereur en fut si satisfait qu'il en redemanda. Mais le maître d'hôtel constata avec terreur qu'il n'en restait plus et il dut l'avouer.

Alors Guillaume, mi-sérieux et mi-plaisant :

— Pourquoi avez-vous acheté si peu de carpes ?

— Majesté, répondit le maître d'hôtel, on en a acheté ce matin 50 kilos.

— C'est une belle quantité, reprit l'empereur. Une autre fois, ayez la bonté d'en acheter une livre de plus, pour moi.

A LA BOURSE DE NEW-YORK

Il y a quelques jours, M. Hoadley gagna à la Bourse de coton de New York 5 millions en cinq minutes, et, à la fin de la même séance, son bénéfice atteignait 20 millions. Une autre fois, M. Price s'assura 3,500,000 fr. en une demi-heure, et un certain Livermore ajouta 2 ½ millions à sa fortune personnelle en l'espace de cinq minutes. Ce dernier s'en montrait d'autant plus fier que, quelques années auparavant, il n'était que petit commis chez un courtier en coton.

Il faut ajouter que les fortunes se défont, à la Bourse de New-York, avec la même rapidité qu'elles s'étaient faites.

MOT DE LA FIN

M. de X..., capitaine de vaisseau, a à son service un vieux matelot qui a couru les quatre coins des mers.

L'autre jour, Mme de X..., demandait au vieux mathurin ce qui l'avait le plus frappé au cours de ses nombreux voyages.

— Ce qui m'a le plus étonné, répondit le matelot, c'est que les Chinois ont les mêmes habitudes que nous. Ainsi, madame, ils se mouchent avec leurs doigts, « comme vous et moi ».

CHRONIQUE MILITAIRE

La fin des « Zeppelin »

Les autorités militaires allemandes ont décidé de ne plus construire de *Zeppelin* et de se consacrer aux aéroplanes. La nouvelle en est donnée dans une déclaration semi-officielle de l'organe des usines Krupp les *Neueste Nachrichten*.

Cette déclaration est accompagnée de beaucoup d'assurances flatteuses à l'égard des *Zeppelin*, que l'on considère toujours comme utiles, mais moins que des aéroplanes.

Confédération

Banque nationale. — Les taux d'escompte de la Banque nationale suisse sont les suivants : Escompte, 4 %; *avances sur titres*, 4 ½ %; *avances* sur obligations dénoncées, 4 %; avances sur or, 1 %.

Le respect des consciences dans l'armée. — Les *Neue Zürcher Nachrichten* publient une protestation et réclament une enquête au sujet de faits qui se passent à l'école d'artillerie de Bière. Un officier, qui en a aux catholiques, entremêle ses ordres d'apostrophes blessantes pour les consciences des soldats catholiques.

Société suisse des commerçants. — Le service de placement de la Société suisse des commerçants public son rapport annuel, comprenant la période du 1er mai 1909 au 30 avril 1910. La marche des affaires s'est heureusement améliorée.

Les demandes de place s'élèvent à 5294 ; 3159 postulants se sont adressés au bureau. 2016 placements ont été effectués (1699 en 1908-1909).

De 2053 sociétaires et élèves des cours qui ont eu recours au service de placement, 972 ont trouvé une place.

L'activité des succursales à l'étranger a été satisfaisante. Londres, avec 429 placements, a dépassé le chiffre des dernières années ; Paris accuse 242 placements et Milan 129.

Il ressort de la statistique des salaires, que la moyenne s'est élevée dans toutes les catégories d'âge, en partie même assez sensiblement, sauf dans la catégorie des plus jeunes employés, où elle est restée stationnaire. La différence la plus forte est constatée dans la catégorie d'âge de 32 à 35 ans, où la moyenne atteint 4064 fr. (3980 fr. l'année précédente).

La demande d'employés a été très forte pour la banque, la bourse, les broderies, la ferronnerie, les machines. *Maintes bonnes places auraient pu être acceptées*, si le bureau central de Zurich et ses succursales de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Winterthour, Paris, Londres et Milan avaient eu à leur disposition le nombre nécessaire de postulants qualifiés.

Cantons

BERNE

M. Hilty et le fisc. — L'ouverture de la succession du professeur Hilty a révélé une fortune de 256,000 fr. Le défunt n'ayant déclaré qu'une partie de cette somme au fisc, les héritiers ont eu maille à partir avec ce dernier, qui leur réclamait 56,000 fr. d'impôts arriérés. Finalement, on a transigé pour 18,000 fr.

LUCERNE

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué pour le 10 octobre en session extraordinaire pour s'occuper, entre autres, en deuxième lecture, du projet de loi sur l'instruction publique et de la loi sur l'introduction du code civil suisse (première lecture).

NIDWALD

Correction fluviale. — Le Grand Conseil a décidé de convoquer pour le 12 octobre une landsgemeinde extraordinaire, pour lui soumettre la loi concernant la correction de l'Aa.

VALAIS

Nomination ecclésiastique. — M. Emile Ebener, au Collège de Brigue, a été nommé curé de la paroisse nouvellement créée de Veysonne près de Sion.

Comment on attire les étrangers

(Chapitre tiré du livre d'Albert Dauzat : *La Suisse moderne*)

Le développement considérable pris depuis un quart de siècle, sur le sol helvétique, par l' « industrie des étrangers » [1] — suivant la dénomination en usage chez nos voisins — est un des phénomènes les plus caractéristiques de la Suisse contemporaine.

Les questions de tourisme ont laissé jusqu'à ce jour les économistes assez indifférents. Il faut le regretter : car c'est là un des aspects nouveaux et très intéressants de l'existence moderne, un facteur de richesse sociale qui peut jouer un grand rôle dans la vie de certaines nations. La Suisse nous en fournit un exemple : elle est, à l'heure actuelle, le pays qui vit le plus des étrangers. On peut discuter et se demander s'il est de l'intérêt bien compris d'un peuple de voir ses forces vives se concentrer de plus en plus sur l'exploitation systématique du tourisme ; on comprend même que certains Suisses, comme M. Gaspard Valette, déplorent la transformation de leur patrie en une vaste hôtellerie et voient dans ce phénomène « le point douloureux de l'organisme *national* ». *Mais si l'on admet le point de* départ, force est bien de reconnaître que la Suisse, pour atteindre le but, a mis en œuvre les moyens d'action les plus efficaces et les plus habiles.

Le succès a couronné ses efforts. Chaque été un flot de touristes déferle sur ses montagnes, et le reflux qui les emporte avec les pluies d'automne laisse sur le vieux sol helvétique un riche engrais de capitaux que les indigènes se chargent de faire fructifier. Il est incontestable que cette invasion pacifique, répétée tous les ans, a apporté le bien-être et la richesse à des régions entières qui comptaient, il y a moins d'un siècle, parmi les plus pauvres de l'Europe. Aussi la Suisse s'efforce-t-elle d'améliorer encore une organisation qui a produit de tels résultats économiques, — d'augmenter sans cesse sa clientèle, de perfectionner son outillage, de mériter en *un mot* le surnom qu'on lui a donné parfois : *l'auberge de l'Europe.*

L'art d'attirer les étrangers, de les retenir, de les faire revenir toujours plus nombreux, est devenu en Suisse une véritable science, qui a ses méthodes, ses lois, ses statistiques, ses organes multiples et délicats, régis par d'étroits rapports d'interdépendance, comme les rouages d'un mécanisme d'horlogerie. Organisation fort suggestive. De précieuses leçons s'en dégagent pour nous : si la France peut rivaliser avec la Suisse sous le rapport des beautés naturelles [1], nous n'avons pas su, à beaucoup près, dans de nombreuses régions, les mettre en valeur et en tirer parti comme nos voisins.

Le caractère pratique et réaliste des Suisses devait s'adapter à merveille à l' « industrie des étrangers ». On peut *résumer leur méthode en quelques axio*mes généraux, qui dénotent une connaissance fort juste de la psychologie du touriste. L'hôtellerie de l'Europe a son bréviaire, qui n'a pas besoin d'être édité, tant les préceptes en sont fortement gravés dans l'esprit de chacun ; il peut se formuler en six commandements, — dictés par une longue expérience.

Semer beaucoup, pour récolter plus encore.

Une place primordiale est accordée à la publicité par le texte et par l'image. Sans parler des affiches des gares, la brochure illustrée, répandue à foison, constitue le moyen de réclame le plus usité, avec les insertions d'annonces et d'articles payés dans les journaux et périodiques de la Suisse [1] et plus encore de l'étranger.

Chaque organisation édite sa brochure : syndicats d'initiative, chemins de fer, sociétés de navigation, hôtels. Toutes sont distribuées gratuitement, bien qu'elles atteignent parfois les dimensions d'un petit volume [2]. Et elles sont fort habilement conçues : la couverture voyante et bariolée, voire criarde, attire le regard ; les gravures de l'intérieur, artistiques et soignées, invitent à jeter un coup d'œil sur le texte. Celui-ci, à côté des descriptions chères aux imaginatifs, contient des *renseignements utiles de toute nature* : plans, cartes, itinéraires, horaires, tarifs, etc. — qui les font apprécier des gens pratiques. On prend donc la brochure, et, qui mieux est, on la garde. C'est là le point essentiel. Car un jour ou l'autre on la feuilletera, lorsqu'on pensera à un nouveau voyage : c'est à ce moment qu'elle atteindra souvent son but, en aiguillant l'itinéraire dans la direction voulue. — Des sommes énormes sont dépensées chaque année de ce chef : mais les bénéfices qui en résultent, quoique difficiles à évaluer de façon précise, sont bien plus considérables encore.

Ces brochures, qui se doublent parfois de journaux illustrés, sont sur les tables dans tous les bureaux de renseignements (dont je parlerai bientôt), dans les salons des hôtels [1]. Mais alors une localité fera de la réclame pour une autre ville ? un hôtel pour un autre hôtel ? Parfaitement.

Tous les organes de la machine sont solidaires et ne sont pas rivaux.

Voilà une vérité économique qu'il serait peut-être difficile de faire admettre par certains commerçants français, mais dont les Suisses ont fort bien compris la portée [2]. Un hôtelier n'a pas la prétention d'accaparer tous les étrangers d'une localité, ni une ville d'eaux tous les touristes de la Suisse. Chacune au contraire a intérêt à la prospérité commune, de la ville d'abord, de la contrée ensuite : et cette prospérité, l'union la réalisera, tandis que les rivalités ne feront que la compromettre.

(A suivre.)

[1] Il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que le tourisme, en Suisse, est chose ancienne. Lorsque Töpffer fit ses voyages en zigzag, les Alpes suisses étaient fréquentées déjà par de nombreux étrangers — beaucoup d'Anglais, des Français, quelques Allemands (proportion aujourd'hui renversée, voir p. 309). En 1840, Interlaken était une ville d'eau à la mode et très élégante ; des bateaux à vapeur faisaient déjà le service des voyageurs sur les lacs de Thoune et de Brienz.

[1] Au point de vue de la variété ; mais, pour la nature alpestre, la Suisse offre certainement un ensemble supérieur à celui que présentent la Savoie et le Dauphiné : reconnaissons-le, sans faux amour-propre.

[1] Les Suisses (surtout ceux des grandes villes et du plateau) entrent en effet pour une bonne part (voir p. 309) dans le nombre des touristes.

[2] Ce n'est pas en Suisse qu'on aurait l'idée — comme on a coutume de le faire dans tel de nos syndicats d'initiative — de retenir dix centimes au touriste qui vient demander des adresses d'hôtels et auquel on a remis un vieux journal local où elles figurent — en songeant « que c'est toujours autant d'attrapé ». Différence de mentalité, — différence aussi de résultats pour les pays intéressés.

[1] Il y a des gouvernements cantonaux qui rétribuent certaines personnes spécialement chargées de faire de la publicité pour le canton et d'y attirer des étrangers. Ainsi l'Etat du Valais subventionne le *Journal des stations du Valais*, publié sous les auspices du Conseil d'Etat.

[2] Toute règle a ses exceptions. Ainsi jadis les habitants de Sankt Niklaus (Valais) s'opposèrent à la création d'une route de Viège à leur village, afin de garder le monopole des voitures pour Zermatt. Mal leur en prit, car au lieu d'une route on fit un chemin de fer, de Viège à Zermatt, qui ruina leur industrie. La leçon a été comprise ailleurs.

Publications nouvelles

RAPPORT SUR LES RECHERCHES RELATIVES À LA RENTABILITÉ DE L'AGRICULTURE SUISSE en 1908-09. — (1er mars 1908-28 février 1909). — Présenté au Département fédéral de l'Agriculture par le Secrétariat suisse des paysans. — Berne, imprimerie K.-J. Wyss.

On lit dans l'avant-propos :

« Le rapport de cette année a subi une transformation et une extension sensibles. Les comptabilités ont, pour la première fois, été clôturées non pas seulement d'après la méthode simple, mais encore d'après une méthode améliorée qui donne des renseignements détaillés sur la composition du profit brut d'une part et des frais d'autre part. La plus grande somme de travail qui en est résultée a été richement compensée par une connaissance plus approfondie des entreprises. Dans l'exercice 1908-09 le nombre des exploitations admises dans notre enquête s'est élevé à 287 ; le nombre total des comptes clôturés depuis la création de l'institution et qui se trouvent compris dans nos tableaux atteint le chiffre de 1451. »

GENÈVE

Le chanoine Desgranges à Genève. — *On nous écrit :*

L'abbé Desgranges, l'orateur de la fête de la Fédération catholique qui aura lieu dimanche, est à peine âgé de 36 ans. Il est originaire de la ville de Limoges.

Tout jeune prêtre, il se révéla l'apôtre des ouvriers. Il commença son travail social par la création des cercles d'études et des instituts populaires où se formèrent un nombre considérable de jeunes gens, d'employés de bureau, d'ouvriers conférenciers qui allèrent hors des églises évangéliser les masses ouvrières sous sa direction.

Lui-même, ayant soutenu la contradiction socialiste en divers endroits, fut bientôt appelé sur tous les points du territoire. On le vit dès lors à Besançon, Lyon, Bordeaux, Angoulême, Arras, etc. aller tenir tête aux orateurs francs-maçons toujours brillamment et le plus souvent victorieusement. Aujourd'hui, il est de tous les Congrès catholiques français, de toutes les Semaines sociales, de toutes les Journées sociales et religieuses.

S'il est très remarquable comme orateur populaire, il ne l'est pas moins comme orateur.

Il a prêché cette année-ci le Carême à la cathédrale de Limoges. Du premier dimanche au dernier, la vaste nef a toujours été comble. C'est qu'il sait trouver et traiter magistralement les sujets religieux et sociaux d'actualité. Il se révèle ainsi de toute manière l'homme avisé de son temps et de son pays, le conférencier parfait.

Citons comme publications sorties de sa plume les conférences sur l'existence de Dieu, sur le repos dominical, sur les ouvriers de la cité future, la réfutation des manuels Aulard, la critique des projets Doumergue, etc.

Les aéroplanes au Simplon

La tentative faire hier matin par l'aviateur Weymann, pour affronter la traversée du Simplon, a échoué. Weymann est revenu au point de départ à 10 h. 15.

Au commencement de l'après-midi, le public était assez nombreux sur le champ d'aviation. Les beaux essais exécutés le matin avaient attiré beaucoup de curieux de Brigue et des environs. Mais vers 1 h. 30, le vent s'est mis à souffler de nouveau et le ciel s'est couvert de nuages.

Les aviateurs quittèrent les uns après les autres le champ d'aviation, Chavez, le premier, avec Paulhan, venu pour aider le champ de lancement, pendant que le vent redoublait de force et que des nuages chargés de neige s'abaissaient sur les flancs des montagnes.

Bientôt, le public, désappointé, reprit la route de la vallée. A 5 h., il ne restait plus sur le champ d'aviation que quelques officiels et de rares curieux que le vent glacial n'avait pu encore chasser.

Du Simplon-Kulm, on signalait de la neige et du brouillard.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les méfaits de la foudre. — La foudre a tué hier un fermier du village de Boisset (Lozère). Le fermier se trouvait avec son fils sur un char attelé de bœufs; devant, marchait un deuxième attelage semblable. Le fils a été enlevé par le fluide et transporté à une trentaine de mètres, mais son état n'est pas désespéré. Quant aux bœufs, deux ont été foudroyés, un de chaque char.

Conseil municipal expulsé par des femmes. — Les femmes de Rocca-Priora, dans les environs de Rome, étaient furieuses contre le conseil municipal de la localité, qui avait refusé de voter les fonds nécessaires pour l'établissement d'une conduite d'eau.

Au moment où le conseil municipal était réuni à l'Hôtel-de-Ville, 300 femmes pénétrèrent dans la salle des séances et, à coups de pied, de poing et de bâton, elles expulsèrent violemment le maire et les édiles. Cela fait, elles fermèrent les portes de l'édifice et remirent les clefs à un brigadier de gendarmerie, en lui recommandant bien de ne les confier qu'à un commissaire du gouvernement.

Le conseil municipal impopulaire a envoyé sa démission en masse.

Brigandage. — Cinq carabiniers d'Alcamo (Sicile) ont été attaqués il y a quelques jours par une bande de brigands. Un carabinier a été tué. Tous les autres ont été blessés. Les carabiniers ont tué un brigand et ont mis les autres en fuite. On dit qu'il s'agit de la bande du fameux brigand Ballo qui, depuis longtemps, terrorise le pays. Les autorités ont mobilisé toutes les brigades disponibles pour poursuivre les brigands.

FRIBOURG

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Jean Klaus, curé d'Ueberstorf et prodoyen du décanat allemand, est nommé doyen en remplacement de M. l'abbé Humbert Weber, décédé le 20 août.

La Fédération ouvrière fribourgeoise. — Un de ces derniers dimanches, un imposant cortège d'environ 300 participants, la vaillante *Concordia* en tête, partait du Cercle social ouvrier pour se diriger vers le Pont Suspendu. C'étaient les membres de la Fédération ouvrière, groupés autour de leur nouvelle bannière, qui allaient à Marly pour y passer quelques moments de franche amitié avec la section de la localité.

Une joyeuse assemblée réunit tout le monde dans le pavillon de la Croix-Blanche. Les accents mélodieux de la *Concordia* contribuèrent grandement à l'agrément de la réunion. En l'absence du président, M. Gremion salua l'assistance, en profitant de l'occasion pour exposer à ses auditeurs les principes du syndicalisme américain. Après lui, M. Emile Ems, licencié en droit, exposa quelques principes du mouvement chrétien social. Faisant allusion à un récent accident de travail arrivé à Marly, il exprima aux victimes la sympathie de *toute l'assistance, en y ajoutant des* conclusions pratiques concernant la nécessité de l'assistance.

Ce fut M. Jules Zimmermann, le méritant directeur de l'Office cantonal du travail, qui clôtura la série des discours par d'excellents conseils aux ouvriers.

Ces paroles bien senties furent vivement applaudies.

Les conversations et les chants durèrent encore longtemps.

Tout le monde rentra heureux d'avoir passé une délicieuse journée.

La cherté des pommes de terre. — Le Conseil communal de Fribourg, préoccupé de la situation faite aux ménages ouvriers par la cherté des pommes de terre, a décidé, sur la proposition de M. Menoud, de faire venir d'Allemagne quelques wagons de pommes de terre, qui seront vendues au prix coûtant, en gare de Fribourg. Les arrivages auront lieu le mois prochain.

Concert. — Dimanche prochain, la *Filarmonica italienne* de Berne viendra à Fribourg, pour donner deux concerts aux Charmettes : le premier à 3 h., le second à 8 h.

Le marché-concours de Bulle. — *On nous téléphone :*

Le marché-concours de taureaux s'est ouvert ce matin à 9 heures. 300 animaux sont présents. Deux délégations d'éleveurs allemands procèdent à de nombreux achats; l'une n'achète que du bétail noir. A midi, le jury commence ses opérations.

Mort d'un inconnu. — Avant-hier soir, des personnes qui traversaient la forêt de Buchholz, près d'Ueberstorf, trouvèrent un jeune homme d'une trentaine d'années, qui gisait à peu près *inanimé et transi de froid. Elles le transportèrent* dans une maison voisine, où on lui donna des soins. Puis on le conduisit à l'hospice de Tavel. Mais, en arrivant devant l'hospice, le malheureux rendit le dernier soupir. Il n'avait pu donner aucun renseignement bien intelligible sur son identité; on croit avoir *compris que sa mère habite Berne* et que son nom est Otto Runtz (?). Il paraît âgé d'une trentaine d'années. Il devait être maladif, probablement phtisique. Il portait un appareil orthopédique à une jambe. On n'a trouvé dans ses vêtements ni argent ni pièce d'identité.

Recrutement. — Résultat des opérations du 22 septembre, à Romont : 56 hommes examinés, dont 41 recrues; 32 incorporés, dont 27 recrues.

Chemins de fer électriques de la Gruyère. — Les recettes d'août se sont élevées à 60,116 fr. (en 1909 : 42,296 fr.). Le *nombre des voyageurs a été de* 55,313 (42,317 en 1909), le nombre des tonnes de marchandises, de 4275 (4173).

Total des recettes depuis le 1er janvier : 272,773 fr. (en 1909 : 278,341 fr.).

Sommaire des Revues

Les MONAT-ROSEN du 15 septembre contiennent des articles qui intéressent particulièrement le public fribourgeois. Le compte rendu de l'assemblée des Etudiants suisses à Olten porte la signature de Paul Bondallaz. Une discussion serrée du théâtre populaire du docteur Thürler, à propos de *Chalamata*, confirme le jugement justement sévère porté par un Gruyérien dans notre journal. On lira encore avec plaisir la « Revue suisse » toujours intéressante, signée Pie Philipona. Le même auteur rappelle avec émotion le souvenir d'un Fribourgeois très progressiste, M. le député Louis Genoud. Enfin une belle couronne est tressée à M. Alfred Esseiva, le jeune et sympathique magistrat que l'alpe nous a ravi. A signaler encore un article de M. Oscar Leimgruber sur Karl Lueger, le grand bourgmestre de Vienne.

Calendrier

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

QUATRE-TEMPS

Jeûne et abstinence

NOTRE-DAME DE LA MERCI

Les mahométans faisaient peser leur joug sur l'Espagne et emmenaient chez eux les esclaves chrétiens.

La Mère de Dieu apparut, une même nuit, à saint Pierre Nolasque, à saint Raymond de Pennafort et à Jacques, roi d'Aragon, les conjurant d'unir leurs efforts pour établir un Ordre de religieux voués par état au rachat de ces infortunés captifs.

Dernière heure

Sir Cassel bat en retraite

Paris, 23 septembre.

Le *Figaro* apprend de Londres que sir *Ernest Cassel, en présence de l'effet produit* par son attitude envers la France (voir *Nouvelles du jour*), s'est rendu hier jeudi au Foreign Office où il a eu une longue conversation avec une haute personnalité. Il a déclaré n'avoir signé aucun contrat d'emprunt avec le gouvernement turc, ni aucune option avec quelque nation que ce soit. Bien loin d'essayer de gêner les négociations franco-turques, sir Ernest Cassel, pressenti par le gouvernement ottoman, lui a vivement conseillé d'accepter les conditions françaises.

Les nationalistes égyptiens

Bruxelles, 23 septembre.

Le Congrès national égyptien, qui devait se réunir à Paris et qui avait été interdit par le gouvernement français, a tenu sa première séance hier jeudi, après *midi, à Bruxelles. Dans son discours,* le président a réclamé une constitution pour l'Egypte et il a protesté contre l'occupation anglaise.

Chemins de fer autrichiens

Vienne, 23 septembre.

Le *Neues Wiener Tagblatt* annonce que la résistance passive des fonctionnaires et des employés a commencé hier *jeudi à minuit sur les lignes* de l'Etat, en Bosnie-Herzégovine; les négociations relatives à l'amélioration des traitements et des *salaires ont échoué.*

Fêtes à Cadix

Madrid, 23 septembre.

Les ministres de l'instruction publique et de la marine sont partis pour Cadix pour assister aux fêtes célébrées à l'occasion du centenaire de la réunion des Cortès à Cadix en 1810. Les fêtes commenceront le 24 septembre.

Vaste fédération

Londres, 23 septembre.

Les délégués de douze syndicats d'employés des industries de transport de Grande-Bretagne, représentant 200,000 travailleurs, ont tenu à Londres une conférence à laquelle des délégués des dockers français et américains assistaient. Ils ont décidé à l'unanimité d'établir une fédération en vue d'obtenir une amélioration des conditions du travail.

Dans les crayons Faber

Nuremberg (Bavière), 23 septembre.

Une grève qui durait depuis le mois de juillet et s'étendait à 1800 ouvriers employés dans les quatre plus grandes fabriques de crayons, entre autres celle de Johann Faber, sera prochainement terminée. Le travail reprendra lundi.

Joué à Vienne

Vienne, 23 septembre.

Deux pièces en un acte de M. Widmann, l'écrivain bernois bien connu, « La Fille de Lysandre » (*Lysanders Mädchen*) et la « Vieillesse de Paris » (*Der greise Paris*) ont été jouées avec succès hier *soir jeudi au théâtre de la Hofburg* à Vienne; c'était la première représentation de la saison. M. Thimig, régisseur, au nom de l'*auteur absent, a remercié* le public pour ses applaudissements. On sait que le théâtre de la Hofburg est, pour les pays de la langue allemande, l'équivalent de ce que la Comédie Française est pour les pays de langue française.

Exécution capitale

Remiremont, 23 septembre.

L'assassin d'un négociant (voir 2me page) a été exécuté ce matin, à 5 h. 30. Il est mort courageusement.

Une nouvelle victime de l'aviation

Bruxelles, 23 septembre.

Une dépêche de Bruges annonce que l'aviateur français Mouton, qui faisait une expérience en planeur captif à Coq-sur-Mer, a fait une chute de 30 mètres de hauteur. Le câble qui retenait son cerf-volant s'étant rompu, on vit la machine tournoyer dans l'espace et venir s'abîmer sur le sol, dans une chute d'une *rapidité vertigineuse.* Mouton porte à la tête deux larges blessures; il a le corps couvert de plaies et de contusions. Son état est très grave.

Révolutionnaires et voleurs

Varsovie, 23 septembre.

Des révolutionnaires ont assailli l'hôtel *de ville du bourg d'Ilow* (Pologne) et ont tué un agent. Ils volèrent ensuite de l'argent et des bons du Trésor. Finalement, ils firent sauter à la dynamite le greffe municipal et s'enfuirent. Sur leur chemin, ils blessèrent encore un forestier.

Le cas de Savarkar

Bombay, 23 septembre.

Sp. — Le journal *Advocate of India* assure que le gouvernement anglais a informé le gouvernement indien que la France avait abandonné ses droits dans la question de l'Hindou Savarkar qui, s'étant réfugié en port de Marseille, fut livré au capitaine d'un navire anglais.

Cette nouvelle est inexacte. La question *soulevée par le cas Savarkar n'est* nullement réglée et les pourparlers continuent à ce sujet entre les gouvernements français et anglais.

SUISSE

Les aéroplanes à Brigue

Brigue, 23 septembre.

Ce matin, le temps est beau et clair. Vers le Simplon, les nuages volent très haut et les montagnes sont entièrement dégagées. Les nouvelles de Domo sont très favorables. Le temps est chaud; il n'y a aucun brouillard sur le col de Monsera. Le Simplon-Kulm signale le beau temps mais un vent assez fort. Cattaneo a démonté son Blériot; il est parti pour Milan. Dufaux et Taddeoli, dont l'engagement expirait jeudi soir, démontent leur appareil.

Les appareils de Wienczierz et de Peillette ont été descendus à la gare de Brigue, où ils seront emballés pour Milan.

Brigue, 23 septembre.

Le ciel est sans nuages; l'air calme. Chavez et Weymann ont fixé à cet après-midi leur départ pour la traversée des Alpes.

Etrange démonstration

Zurich, 23 septembre.

D'après une information de la *Conservative Korrespondenz*, les correspondants des journaux italiens et français délégués au concours d'aviation Brigue-Milan ont adressé au syndic Nathan, à Rome, une dépêche pour le féliciter de son récent discours contre la Papauté.

Acquittement

Chexbres, 23 septembre.

Le tribunal du district de Lavaux a acquitté le commis Currat, le mécanicien Dupuis, le chef de train Girardet et le chauffeur Berloz renvoyés devant lui à la suite du déraillement survenu à Chexbres le 5 mai, dû à une erreur d'aiguillage. Le tribunal a écarté la demande des C. F. F. qui réclamaient 1 fr. de dommages-intérêts et a mis les frais à la charge de l'Etat.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Longitude Est Paris 1° 19' 18" — Latitude Nord 46° 47' 38"

Altitude 642 m.

Du 23 septembre 1910

BAROMÈTRE

THERMOMÈTRE C.

Sept.	18	19	20	21	22	23	Sept.
8 h. m.	9	10	12	7	5	6	8 h. m.
1 h. s.	15	16	14	10	7	9	1 h. s.
8 h. s.	14	15	12	8	7		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	75	75	75	83	67	83	8 h. m.
1 h. s.	75	60	75	75	60	75	1 h. s.
8 h. s.	75	67	75	48	60		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 11°
Température minim. dans les 24 h. : 5°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.

Vent | Direction : N.-E.
Force : fort.
Etat du ciel : nuageux.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich

Température à 7 heures du matin, le 23 *septembre* :

Paris	10°	Vienne	7°
Rome	18°	Hambourg	8°
St-Pétersbourg	5°	Stockholm	9°

Conditions atmosphériques en Suisse, le 23 septembre, à 10 h.

Beau sur les rives du Léman, Zermatt, Ragaz et Saint-Moritz. Pluie à Schaffhouse. Nébuleux à Göschenen, quelques averses à Zurich. Ailleurs couvert. Bise à Genève, La Chaux-de-Fonds, Lugano et Davos.

Température : 1° à Davos; 1° à Zermatt; 2° à Saint Moritz et Göschenen; 5° à 7° sur tout le plateau suisse; 8° à 9° sur les rives du Léman, Neuchâtel et Bâle : maximum 16° à Lugano.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 23 septembre, midi.

Nuageux; frais; bise.

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ dès ce jour ne paieront que 3 fr. jusqu'à fin décembre 1910.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

La constipation est au plus haut *degré préjudiciable à la santé*, car il se forme alors très facilement dans l'intestin des toxiques de pourritures qui compromettent à tel point la bonne formation du sang qu'il en résulte presque toujours des maux de tête, *des palpitations*, de l'oppression, des renvois, des flatuosités, de l'inappétence, de la fatigue etc., etc. Une évacuation quotidienne et suffisante est donc la première condition, de la santé et du fonctionnement régulier de notre organisme. C'est pourquoi il est de toute urgence de prendre à la première alerte les Pilules Suisses du Pharmacien Richard Brandt, préparées d'après une formule depuis longtemps éprouvée, et qui sont absolument inoffensives et sûres. La boîte avec étiquette, « Croix blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Richard Brandt », au prix de 1 fr. 25 dans les pharmacies. 3871

Feuilleton de la LIBERTÉ

La Fille de la Sirène

Par Mathilde ALANIC

Agnès, toujours si singulièrement impressionnée, par la voix d'Hedwige Lynden, se courba sur son prie-Dieu, afin de dissimuler son émotion trop intense. Comme elle redressait la tête, longtemps après que le chant divin eut cessé, elle eut la secousse d'une vive surprise. A trois pas, Gudule était debout, l'épiant...

Gudule !... en présence réelle et palpable... Gudule et son inamovible cotte de drap brun, son bonnet de tulle ruché et sa croix d'or ! Gudule, souriant presque de la stupeur de sa jeune maîtresse!...

La vieille femme cligna vers Mlle Quentin, sans bouger de place, sans cesser d'égrener son chapelet, les rides de sa bouche creuse agitée par le murmure des *Ave*... Agnès attendit le dernier évangile et *rejoignit aussitôt sa gouvernante*, dans le remous de la foule, qui, déjà, gagnait la sortie.

— Vous ici, Gudule ? Qu'y a-t-il ? demanda-t-elle, vaguement inquiète, en l'abordant.

— Rien ! répondit Gudule avec son flegme habituel. Une idée qui nous est venue de voir où vous étiez, pour une fois. Le docteur est resté avec Mlle Guéret...

— Comment, mon père est ici ? fit la jeune jeune fille de plus en plus stupéfaite.

Cette démarche si anormale était-elle motivée par un sentiment de sollicitude *ou un instinct de méfiance* ?... Agnès repoussa cette dernière idée. Il était trop doux de penser que ces deux êtres si froids avaient pu s'attrister de la place vide, et qu'attirés inconsciemment, ils étaient venus là où ils pourraient la retrouver...

Touchée de cet espoir, Mlle Quentin tendit à Gudule le bout de ses doigts, humectés d'eau bénite : *In nomine Patris*... Que le geste fraternel et chrétien fût le symbole de la concorde et de la paix à venir, la jeune fille le souhaitait de toutes ses forces aimantes, si méconnues jusque-là !...

La cohue, massée devant la porte, arrêta quelques secondes les deux femmes près du bénitier : Mme Lynden, vêtue de noir, descendait l'escalier du jubé. Le courant de la foule l'amena près d'Agnès. Elle sourit à la jeune fille et lui tendit la main.

— Comment allez-vous ?... Quand reviendrez-vous me...

Sa voix subitement mourut. Ses yeux se dilatèrent dans un effarement, voisin de la démence. Mme Lynden venait d'entrevoir la voisine d'Agnès, et elle fixait éperdument, comme une vision de cauchemar, cette figure sans âge, encadrée d'une ruche de tulle noir. Un cri s'étrangla dans sa gorge :

— Gudule !...

— Madame Hedwige ! proféra la vieille servante, reculant.

L'espace d'un éclair, les deux femmes restèrent face à face, se considérant âprement, *et comme paralysées par un même* coup de foudre. Agnès les regardait l'une et l'autre avec un étonnement infini. Gudule latira par sa manche, essayant de l'écarter. Mais un frisson violent bouleversait la face tragique de Mme Lynden. Une flamme jaillit dans ses yeux égarés, qui dardèrent sur Agnès un regard avide, dévorant. Son bras enveloppa étroitement l'épaule de la jeune fille et la retint.

— Cette femme, qu'est-elle pour vous? demanda-t-elle la voix rauque.

— C'est la gouvernante qui m'a élevée, balbutia Agnès.

— *Mais votre mère ? Qui fut votre* mère ? L'avez-vous connue ? reprenait Hedwige Lynden, plus ardemment encore.

— Non ! fit la jeune fille pâlissant, se sentant jeter soudain au bord d'un drame.

Gudule, s'accrochant à sa robe, la tirait en arrière.

— Ne l'écoutez pas, Agnès ! Venez !

Mais il eût été impossible à la jeune fille, quand même elle l'eût souhaité, d'échapper à l'étreinte qui l'enserrait. Et la volonté lui en manquait d'ailleurs. L'éclat surnaturel des yeux fixés aux siens la fascinait. Dans ce choc subit, où luttaient des courants mystérieux, elle n'était plus qu'une chose passive, aban*donnée à l'impulsion la plus puissante.* Et cette force l'attachait à l'épaule de Mme Lynden, tout près du beau visage, ravagé en ce moment d'émotions violentes.

La scène avait été trop rapide, les *répliques s'échangeaient à voix trop* basses pour être perçues même des gens qui coudoyaient les trois femmes au passage. Cependant la personnalité de la cantatrice signifiait le groupe à l'attention dans la foule plus clairsemée. Mme Lynden eut l'intuition de cette curiosité, et elle entraîna Agnès vers le seuil. Gudule, toujours cramponnée à sa jeune maîtresse, redoublait ses instances éplorées.

— Agnès, vous ne savez pas ce que vous faites !... Que dira le docteur, Seigneur mon Dieu... Qui s'attendait à cela ?... Ne l'écoutez plus, venez vite !...

La jeune fille, au nom de son père, eut un réveil, et fit un effort pour se dégager. Mais Mme Lynden l'enveloppait plus étroitement encore, l'emportait presque, comme dans un rapt, et un rire délirant aux lèvres, deux jets de larmes sur les joues, lui murmurait à l'oreille :

— Non, non, je ne te laisserai pas reprendre... Ah ! il l'avait bien cachée!... Depuis tant d'années, je te cherche. Mais Dieu est bon !... Elsa, ma petite Elsa !...

Alors Agnès, en cet affolement, commença de comprendre qu'un prodige s'accomplissait... Elle plia sous la se*cousse d'un espoir fabuleux... Elle bé*gaya, la voix ténue et frêle comme celle d'un petit enfant :

— Voulez-vous dire que vous êtes... maman ?... On m'a toujours laissé croire que ma mère est morte...

— Non, elle a vécu... pour te retrouver, dit Mme Lynden en un brusque sanglot.

Fendant d'une poussée irrésistible les attroupements des baigneurs qui caquetaient et flânaient devant l'église, la cantatrice se précipita vers la voiture qui l'attendait, et s'y jeta avec sa proie :

— Aux Iris, commanda-t-elle fiévreusement. Et vite !...

Les deux chevaux, enlevés d'un coup de fouet, partirent à toute vitesse. Gudule, rejetée en arrière par le premier tour de roues, vit disparaître, au carrefour des boulevards, la voiture qu'elle s'efforçait de suivre.

XIII

Sur la terrasse du Chalet Vert dominant l'avenue, le docteur Quentin et Mlle Guéret attendaient, en causant, la sortie de la grand'messe. La vieille demoiselle, encouragée par l'attention polie de son interlocuteur, s'étendait avec complaisance sur les péripéties de sa cure, et, chemin faisant, relatait les menus événements, trop insignifiants pour prendre place dans ses lettres, qui avaient accidenté le voyage de Bagnolet.

Ce fut au cours de ce récit, après maintes circonlocutions emplies de l'éloge des *Sabin, tous deux si bons, si serviables, qu'elle se hasarda, d'un ton négligent,* à mentionner le fait tout récent et capital, la présentation d'Agnès à la grande artiste, Mme Hedwige Lynden. Mais, ce nom à peine articulé, elle resta bouche bée, clouée par la frayeur. M. Quentin s'était redressé, avec la promptitude d'un arc dont la corde vient de rompre, les yeux injectés et brûlants.

— Qu'avez-vous dit... Hedwige Lynden ici !...

— Mais oui, fit craintivement Mélina... C'est la seconde saison qu'elle y vient... pour se soigner des suites d'une chute de voiture.

Il ferma les yeux et frémit bruyamment. Puis il éclata d'un rire sec, discordant, qui glaça la pauvre institutrice. Elle devina confusément que le nom prononcé évoquait un souvenir, enfoui dans le mystère de cette existence d'homme.

— J'ai eu tort de les laisser faire ! confessa-t-elle avec inquiétude. Je pressentais que cela vous déplairait !... Les circonstances m'ont entraînée. Je n'ai pas eu le temps de vous prévenir. C'est avant-hier seulement que nous avons rencontré cette dame, dans une excursion au château de Monceaux. Agnès est allée *la voir hier soir* avec les Sabin et a chanté devant elle. Mme Lynden lui a donné, d'ailleurs, les conseils les plus sages et les plus modérés.

(A suivre.)

Le meilleur Vin tonique et apéritif

Vente annuelle 8 Millions de bouteilles

BYRRH

Premières Récompenses à toutes les Expositions (82 médailles) VIOLET Frères, Thuir (France)

Exiger la Bouteille d'origine

C. T. BROILLET

Médecin-Chirurgien-Dentiste

de retour

Filature de laine

de PAYERNE

Fabrique de draps et milaines

en tous genres

Fabrication à façon

Se rend tous les jours de marchés et foires :

Fribourg : *Rue des Epouses.*
Morat : *vis-à-vis de la poste.*
Romont : *maison Ph. Clément.*

Se recommande, 3399-1399

J. Gingins-Berger.

P.-S. — *La fabrique possède le nouveau LOUP CARDE, nouvelle machine servant à ouvrir la laine sans la briser.*

DENTISTE

Dr Max BULLET

médecin-dentiste

de l'Université de Philadelphie

reçoit tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche excepté.

2, Rue de Romont

FRIBOURG

MISES PUBLIQUES de bétail

Le soussigné exposera en mises publiques, devant son domicile, à Fruence, le lundi 3 octobre 1910, dès 1 heure de l'après-midi :

1° Une dizaine de jeunes mères-vaches printanières en partie primées.

2° Six génisses de 2 ½ ans à 3 ans, portantes.

3° Cinq génissons de 1 ½ an à 2 ans.

4° Une belle truie portante de 13 semaines et 2 porcs à engraisser. 3852-1551

5° Une belle jument.

Long terme pour le payement.

Gustave Chaperon, Rioloz.

Henri MAYER

Place de la Gare

FRIBOURG

Nouveau modèle de calorifère à feu continu pour bois et anthracite.

On expédie

par paquet depuis 2 kilos dans toute la Suisse du bouilli au prix de **1 fr. 50 le kilo franco contre remboursement,** soit **bœuf de premier choix** et **garanti de toute fraîcheur.**

Boucherie Tobler, N° 56, St-Jean, Genève. 3346

INSTITUT MERKUR

HORW, près Lucerne

pour jeunes gens qui doivent apprendre à fond et rapidement l'allemand, l'anglais, l'italien et les branches commerciales.

Pour programmes, s'adresser à la Direction. 2954

BONNE TOURBE

Guter Torf

per Fuder (par char) 23 fr., franco Fribourg gegen bar (comptant)

J.-H. PFEIFER, Guin

A LOUER

avenue de Pérolles, Nos 19 et 21, divers locaux pouvant servir de magasins ou bureaux. S'adresser à **MM. Week, Aeby et Cie, banquiers.** 2678

ÉCOLE DE COMMERCE WIDEMANN, BALE

Cours semestriels et annuels. Cours préparatoires de langue allemande. — Entrée mi-avril et mi-octobre. Prospectus gratis par le directeur : **René WIDEMANN,** docteur en droit.

Fondée en 1876 Kohlenberg, 13.

ON TROUVE

à la Librairie Catholique, 130, Place Saint-Nicolas

et à l'Imprimerie Saint-Paul, à Pérolles

FRIBOURG

les ouvrages suivants de la

Maison AUBANEL, Frères, à Avignon :

Le Livre de piété de la jeune fille, reliure mouton, tranche dorée	Fr. 5.50
Le Livre de piété de la jeune fille, reliure chagrin, 2me choix	» 6.50
Le Livre de piété de la jeune fille, reliure chagrin, 1er choix, tranche dorée	» 7.60
Le Livre de piété de la jeune fille, reliure imitation maroquin poli, gardes chromos, tranche dorée	» 9.60
Le Livre de piété de la jeune fille, reliure chagrin poli, tranche dorée	» 8.—
Le Livre de piété de la jeune fille, reliure maroquin du levant poli, dos Bradel, gouttières creuses, tr. dor.	» 12.50
Le Livre de piété de la jeune fille, reliure percaline anglaise, tranche dorée	» 4.80
La Vie au Pensionnat, complément du *Livre de piété de la jeune fille*, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, broché	» 2.40
La Vie après le Pensionnat, par l'auteur des *Paillettes d'Or* : 1re partie. La jeune fille et la famille, broché.	» 2.—
2me » La jeune fille et la paroisse, »	» 2.—
3me » La jeune fille et le monde.	» 2.—
4me » La jeune fille et l'avenir	» 2.—
Paillettes d'Or. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Recueil complet en 3 vol., chaque volume broché	» 2.40
Les mêmes, reliés, le volume.	» 4.10
Paillettes d'Or. 14 séries différentes, chaque série se vend séparement	» 0.60
Le petit livre des Supérieures, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, broché	» 1.25
Le Livre des professes, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, reliure percaline anglaise, tranche jaspée	» 4.75
Les quatre petits Mois réunis : Mars, Mai, Juin, Octobre ; reliure percaline	» 1.60
De l'amour et du Cœur de N.-S. Jésus-Christ. Elévations, par le R. P. Gabriel Rouffier ; broché	» 1.50
Du même auteur : Les fêtes de la Sainte Vierge ; broché	» 1.75
Le Livre des enfants qui se préparent à la Première Communion ; relié	» 2.80
Le Livre des gardes-malades, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, broché	» 1.50
Le Vol d'une âme. *Journal, lettres, notes, souvenirs ;* broché	» 1.80
Le Livre de la jeune fille en vacances, par l'auteur des *Paillettes d'Or ;* broché	» 1.50
Les petites vertus et les petits défauts de la jeune fille, au Pensionnat et dans la famille ; broché	» 0.70
La Science du Ménage, complément de l'éducation de la jeune fille	» 0.70
Méditations de la Douleur, par Mgr Hasley ; broché	» 1.50
Pitteurs : Le Saint Sacrifice de la Messe	» 0.60
La Cité de la Paix, d'après le témoignage de ceux qui y sont revenus.	» 2.25
De-ci de-là, par Berthem-Bontoux	» 3.—
Notions générales de littérature, 1re partie : *Prose.*	» 1.70
» » » 2me » *Poésie*	» 1.70
Après le Catéchisme, Cours d'instruction religieuse, par l'auteur des *Paillettes d'Or*, 2 parties ; le vol.	» 2.—
La Passion, par le R. P. Clarke	» 1.—
De la Prière, par l'auteur des *Paillettes d'Or ;* broché	» 0.60
Avec Lui, par le R. P. Gros	» 1.10
Du style épistolaire. Leçons de littérature ; broché	» 1.30
Lecture pour tous les jours du Carême ; broché	» 1.80

etc., etc., etc.

ON DEMANDE A LOUER

une ou deux bonnes caves

situées dans le centre de la ville

Adresser les offres à la **Direction de la Police locale de Fribourg.** H 4084 F 3874

Vos Cheveux tombent-ils, avez-vous des pellicules et des démangeaisons à la tête?

FAITES UN ESSAI AVEC LA

CANADOLINE

LOTION ANTISEPTIQUE POUR LES SOINS DE LA TÊTE

de CLERMONT & E. FOUET à Genève.

Recommandable même pour les enfants.

En vente dans tous les magasins de Coiffeurs et Parfumeries.

Dimanche 25 septembre

Recrotzon, à l'auberge de Courtepin

INVITATION CORDIALE

H 4090 F 3883 **Le tenancier.**

Pommes de terre de table

à des prix très avantageux. Arrivage de wagons incessamment.

S'adresser à Louis KOLLY, avenue de la Gare, N° 5. H 3948 F 3778

Usine de Galvanoplastie

FRIBOURG (Suisse)

Installation moderne

Spécialité : **dorure et argenture de vases et ornements d'église, bijouterie, services de table.**

Nickelage extra fort pour armes, instruments de chirurgie, de musique, art. d'automobiles, vélos, etc.

Cuivrage, laitonisage, étamage, oxydation de tous métaux.

Métallisation, reproductions, polissage et réparations.

Nos métaux précieux sont exempts de tout alliage.

Arnold BUNTSCHU & Cie

62, Court Chemin, 62.

Société suisse de Banque et de Dépôts

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

(un cinquième versé)

SIÈGE SOCIAL A LAUSANNE

AGENCE DE FRIBOURG, 38, Avenue de la Gare

PRINCIPALES BRANCHES D'OPÉRATIONS :

Comptes de dépôts de fonds et Comptes courants à intérêts

avec ou sans service de chèques.

Chèques directs et Virements sur tous pays. Payements télégraphiques

ORDRES DE BOURSE

Suisse et étranger

SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS A TOUTES LES ÉMISSIONS

Mise en règle de titres, Transferts et Conversions, Renouvellement de feuilles de coupons Echanges, Versements et Libérations, etc.

VENTE DE VALEURS A LOTS

Escompte et encaissement de tous coupons suisses et étrangers

AVANCES SUR TITRES

Encaissement d'Effets de commerce. Factures et Reçus sur la Suisse et l'Etranger

Billets et Lettres de crédit circulatres sur la Suisse et l'étranger

CHANGE DE MONNAIES ET BILLETS ÉTRANGERS

GARANTIE

contre les risques de remboursement au pair, par suite de tirages au sort conformes au tableau d'amortissement, de valeurs cotées au-dessus du pair

Garanties contre les risques de non vérification des tirages

RENSEIGNEMENTS DIVERS, SERVICE DE CORRESPONDANTS. ASSURANCES

GARDE DE TITRES — COMPTES-JOINTS

Dr H. GANGUILLET

dentiste-américain

Ancien assistant des Facultés de Genève et de Philadelphie

succes. de M. Ch. Broillet

médecin-dentiste 1704

A PAYERNE

Consultations tous les **jeudis,** de **8 à 12 h.** et de **2 à 4 h.**

Maison Comte-Rapin

vis-à-vis du Café du Pont

Sa qualité et son brillant surpassent tout.

Pension-famille

Une famille sérieuse recevrait en pension quelques jeunes gens-étudiants. Chambres confortables, bonne cuisine. Soins dévoués. 3889

S'adresser à **Mme Torche, Maison de la Préfecture, Fribourg.**

Ameublement

et ornements d'église

Clément DRIOTON

21, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Travaux de Sculpture

Chasublerie. Bronzes, Orfèvrerie

Statues en tous genres

Cierges liturgiques

A. AUDERSET

avocat, Fribourg

RUE DE ZÆHRINGEN, 97.

Tous les mercredis et vendredis à Estavayer-le-Lac, Hôtel du Cerf. Consultations juridiques, contentieux, recouvrements, locations de domaines. 3728-1513

Véritable à 70 ct. chez : Mlle Rœsly, mer., rue de Romont, *Fribourg.* 1749

G. Lapp, pharm., *Fribourg.*

P. Zurkinden, coiff., *Fribourg.*

A louer pour tout de suite, avenue de Pérolles, N° 4

grand magasin avec arrière

et N° 6 **bel appartement** de 9 pièces, plus chambre de bonne et chambre de bains.

S'adresser au **concierge, N° 16.** 3416

Belle chambre meublée

AVEC PENSION

rue Grimoux, 12, au 1er étage

Magasin à louer

N° 73, rue de Lausanne. Selon entente, transformation de vitrine. Réparé à neuf.

S'adresser au **1er étage.**

ON DEMANDE

une servante de cure

S'adresser sous H 4012 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3840

Pianos

en tous genres et tous prix. pianos neufs, depuis 550 fr.

Choix immense

Vente, location, échange

ACCORDAGES RÉPARATIONS

F. Pappé-Ennemoser

BERNE

54, Grand'Rue. Téléphone 1533

Maison de confiance

Maladies des yeux

Le Dr Verrey, médecin oculiste, à Lausanne, **reçoit à Fribourg,** 87, rue de Lausanne, le 1er et le 3me samedis de chaque mois, de 8 à 11 ½ h. du matin.

A vendre ou à louer

pour cause de santé,

une maison d'habitation

neuve, comprenant 2 appartements de 3 chambres, avec magasin d'épicerie-mercerie, bonne clientèle assurée, vastes caves, buanderie, lumière électrique, eau de source, jardin potager et d'agrément. Situation magnifique, au centre du village à bifurcation des routes. Affaires d'avenir. Conviendrai pour n'importe quel commerce ou métier. 3613-1528

Occasion unique et conditions très avantageuses.

S'adres. sous chiffres H 3785 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.*

L'usage du **Zuckooh Savon médical breveté** est à recommander chaudement pour combattre la peau sèche et les pellicules, dans le cas de **léger ichthyosis, impuretés de la peau,** telles que

boutons

ainsi que **leurs suites, pustules, etc.,** qui rendent le visage si laid. Ainsi s'exprime le Dr méd. W. en parlant du **Zuckooh Savon médical breveté** à 1 fr. (15 %) et 2.25 (35 % **effet puissant**) en combinaison avec **Crème Zuckooh** à fr. 1.15 et 3 fr., et **Zuckooh Savon de toilette (doux)** à 1 fr. et 2.25. En vente à la pharmacie **Bourgknecht.**

Fruits du Valais

Poires et pommes d'automne et de conserve dans toutes les variétés de choix. Envois par wagons ou en détail. **Joseph Maye,** *expéditeur,* **Chamoson, près Sion.** 3867

On demande, pour le 15 octobre ou époque à convenir, une très bonne

femme de chambre

sérieuse, sachant très bien coudre et repasser. Bons gages selon aptitudes.

S'adresser sous H 4086 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3875

Dame anglaise demande

chambre et pension

dans bonne famille de Fribourg.

S'adresser sous H 4089 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 3872

Automobile

« Forel », 4 cylindres, 12 HP, 2 places, *capote, pare brise, lanterne, cornet, « roue Stepney », antiderapants,* marche parfaite et très vite, **à vendre** tout de suite, **au comptant, pour 1900 fr.** Conviendrait spécialement pour travail journalier. 3881

Ecrire sous J 14525 L, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Genève.

La meilleure liqueur comme

apéritif, digestif reconstituant

C'EST LE

Centherbe CRESPI

Si on le boit pur, il est très fin, excellent avec le vermouth et délicieux dans le café.

Demandez-le dans tous les cafés. H 4311 L 3878

Pruneaux du Valais

10 kg. 20 kg.

4 fr. 7 fr. 50 franco.

Tomates, pommes 0.35 le kg.

Emile Bender, bot., *Fully (Valais)*

Pommes à cidre

Les soussignés chargeront mardi 27 septembre, à Fribourg ; mercredi 28 septembre avant midi, à Guin ; après midi à Schmitten, des pommes à cidre à 4 et 5 fr. par 100 kg., ainsi que des poires à botzi et des poires à colliard cueillies à la main, à 7 et 8 fr. par 100 kg. H 4079 F 3873-1572

ÆBISCHER, SCHNEUWLY & Cie, à Schmitten.

COMBUSTIBLES

A. MENOUD & SIEBER

FRIBOURG

ENTREPÔTS Tour Henri — HOUILLES, COKES, ANTHRACITES — BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS — BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ — BUREAU Rue du Tilleul 41

PIANOS

cordes croisées

Vente, location, accordage et réparation

PRIX AVANTAGEUX

M. KRUGER

8, Pontaise, LAUSANNE

(*Membre de l'Orchestre Chalamala, Bulle*)

JACQUENOUD & VONLANTHEN

Menuiserie mécanique

Tour Henri FRIBOURG Tour Henri

Spécialité : Travaux de bâtiment

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ

Prix modérés. Devis à disposition.

Marché de graines, à Guin

au dépôt de la Société économique du district de la Singine, d'ici au 30 septembre. Provenance directe de semailles, qualités supérieures de froment, seigle, épeautre, avoine, orge.

Les agriculteurs et intéressés sont invités à visiter le marché.

Société économique du district de la Singine.

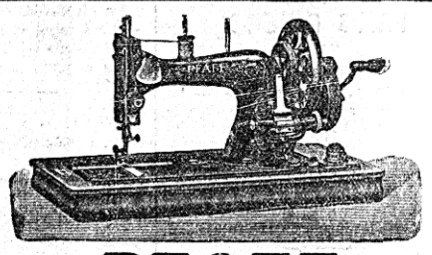

PFAFF

Machine à coudre la plus avantageuse est la machine par excellence pour familles et emploi professionnel. 1090-453

SIMPLE, SOLIDE, ÉLÉGANTE

E. WASSMER, Fribourg

COURS DE DANSE

Le soussigné avise l'honorable public qu'il ouvrira son premier cours de danse le **17 octobre, dans la grande salle du Faucon.** H 4095 F 3899

S'inscrire **au magasin, rue de Lausanne, 75.**

Léon Bovet, *maître de danse.*

Caisse d'Epargne et de Prêts

GUIN

Nous délivrons toujours des

obligations nominatives ou au porteur

à 4 ½ %

de notre établissement, à 3 ans fixe réciproquement dénonciables ensuite à trois mois.

Ces titres sont émis en coupures de **500 fr.** et plus, avec **coupons annuels** ou **semestriels.**

Le timbre est à la charge de la Caisse. 1678

Le Conseil d'administration.